

**LIVRET D'ACCUEIL**  
**DES FUTURS ÉLÈVES DE 6<sup>e</sup>**



**COLLÈGE ANNE FRANK**  
**14 boulevard des Genêts**  
**77600 BUSSY SAINT-GEORGES**

# SOMMAIRE

BIENVENUE AU COLLÈGE

LES LIEUX ET LES ESPACES

LES FONCTIONS DES DIFFÉRENTS PERSONNELS

LA VIE AU COLLÈGE

LE TRAVAIL SCOLAIRE

LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE

CELA PEUT AUSSI ARRIVER !!!

LE PLAN DU COLLÈGE

MES NOTES

# BIENVENUE AU COLLÈGE

Vous entrez au collège en classe de 6<sup>e</sup>. C'est une belle aventure qui commence pour vous. Vous allez y passer quatre années pendant lesquelles l'équipe éducative vous apportera des connaissances et contribuera à votre épanouissement ce qui vous aidera à construire votre projet personnel. Le collège est un autre monde qui s'ouvre à vous, très différent de l'école primaire. Les bâtiments sont plus grands, il y a des lieux différents et beaucoup de personnes que vous apprendrez à connaître. Vous allez avoir des professeurs différents pour chaque matière et plusieurs salles de classe. Vous allez devoir apprendre à vous situer dans le collège mais aussi apprendre à vous organiser, car il faudra que vous deveniez de plus en plus autonome dans votre travail. Mais ne vous inquiétez pas, de nombreux adultes sont là pour vous aider, vous orienter et vous donner des conseils. Ce petit journal vous accompagnera dans cette découverte du collège (l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année ; les règles à respecter ; les personnes et leurs fonctions ; les différents lieux...). Nous sommes tous très heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue au collège.

# LES LIEUX ET LES ESPACES

En arrivant au collège, vous allez découvrir des lieux dont vous n'avez peut-être pas encore entendu parler. Lorsque vous entrez au collège, vous vous dirigez directement dans la cour de récréation. Le stationnement dans les bâtiments n'est pas autorisé. Si vous avez une absence à justifier, ou une autorisation d'absence à la demi-pension à donner, vous allez voir l'Assistant d'Education (le surveillant) présent dans le hall. Pendant les récréations, vous vous rendez dans la cour de récréation. Il est interdit de rester dans le hall ou dans les couloirs. Aux interclasses, vous devez vous rendre directement dans la salle de classe de votre cours suivant, dans le calme et sans courir.

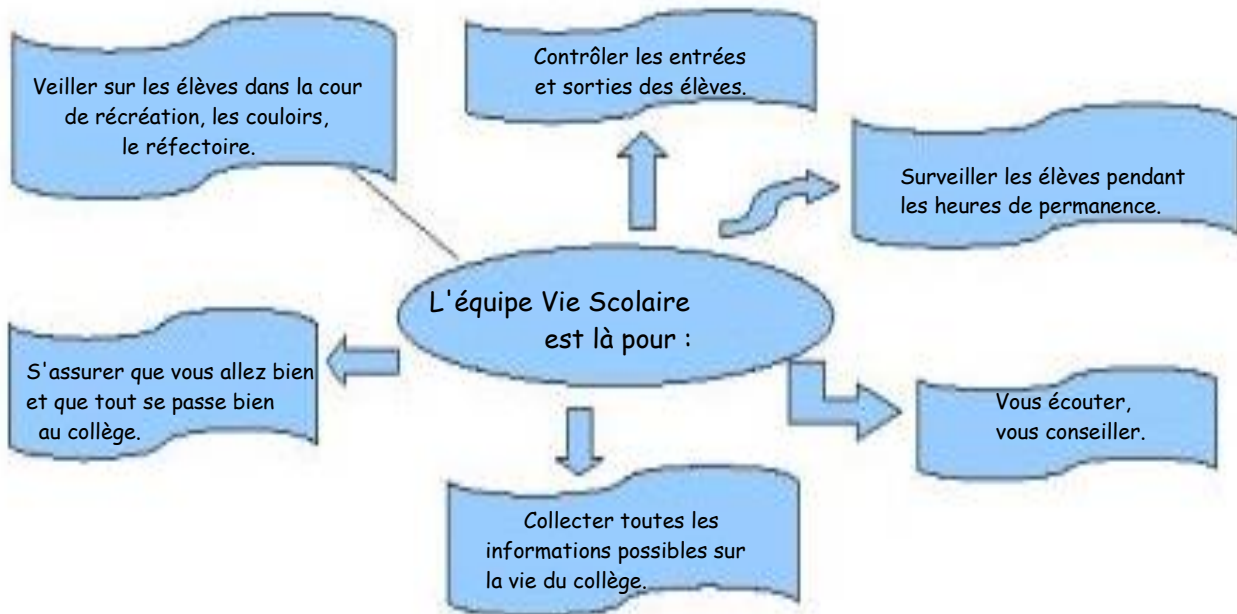
Pour se repérer dans le collège, c'est très facile :

- Au rez-de-chaussée se trouvent : la loge, la Vie Scolaire, le bureau de la Conseillère Principale d'Éducation, la salle de permanence, les salles de travail, la salle du foyer, les différents bureaux de l'administration, la salle des professeurs, les salles 001 et 002, l'infirmerie avec le bureau du médecin scolaire et le bureau de la Conseillère d'Orientation Psychologue ;
- Au premier étage il y a les salles numérotées 101, 102, 103..., le bureau de l'Assistante Sociale et le Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.) ;
- Au deuxième étage se trouvent les salles numérotées 201, 202, 203...
- Dans le bâtiment extérieur se trouvent les salles E-1, E-2, E-3 ...



## Le bureau de la Vie Scolaire

La Vie Scolaire désigne le bureau dans lequel vous vous présentez pour gérer vos absences ; demander des renseignements. La Vie Scolaire désigne aussi une équipe spécifique composée de surveillants et gérée par la C.P.E. (Conseillère Principale d'Éducation).





## Le C.D.I.

Le C.D.I. n'est pas seulement une bibliothèque où vous pouvez consulter de nombreux livres, c'est aussi un lieu où des ordinateurs sont mis à votre disposition pour faire des recherches. Les outils proposés par le C.D.I. vous permettent de travailler sur tous les sujets que vous abordez en classes. Vous pouvez également emprunter des livres, qu'il s'agisse de bandes dessinées, de roman, de pièces de théâtre...



## La permanence

Si vous avez une heure dans votre emploi du temps où vous n'avez pas cours, vous devez aller en permanence (ou au C.D.I. s'il est ouvert). Cette heure est très importante pour vous avancer dans votre travail personnel. La salle de permanence est surveillée par un surveillant qui pourra peut-être vous aider si vous avez des questions. C'est un lieu où vous devez être sérieux : vous n'avez pas le droit de bavarder ni de déranger les autres élèves. Si vous êtes adhérent au FSE (Foyer Social Educatif) vous pourrez également aller à la salle du foyer. Le surveillant pourra vous proposer des activités manuelles ou des jeux de société.



## Le réfectoire

Être demi-pensionnaire, signifie que vous déjeunez à la cantine du collège. Si vous mangez à la maison, vous êtes externe. Si vous êtes un élève demi-pensionnaire en classe de 6<sup>e</sup>, un casier vous est attribué en début d'année. Cela vous permet d'alléger votre sac. À vous de vous organiser de façon à avoir toujours les affaires nécessaires pour aller en cours. Le

soir, n'oubliez pas de reprendre ce dont vous avez besoin. Le midi, tous les élèves attendent dans la cour. Quand le surveillant appelle votre niveau de classe, vous devez vous ranger derrière la ligne rouge et faire la queue. À table, vous pouvez discuter avec vos camarades mais en restant calme, en respectant les règles de bienséance et sans vous déplacer car le self est un endroit pour manger et se détendre sans gêner les autres. Lorsque vous avez terminé, vous ramenez votre plateau, vous triez les déchets et vous allez dans la cour de récréation. Exceptionnellement, par exemple en cas d'absence d'un professeur, vos parents peuvent vous autoriser à ne pas déjeuner à la cantine. Dans ce cas, ils doivent remplir une autorisation d'absence à la  $\frac{1}{2}$  pension dans le carnet de correspondance. Vous devez **impérativement** donner cette absence à l'avance à la Vie Scolaire : **jusqu'à la récréation du matin pour une absence le midi**. De même, si vous êtes externe, vous avez la possibilité de déjeuner exceptionnellement à la cantine. Dans ce cas, vos parents vous donnent de l'argent pour acheter un ticket au service de l'intendance.



### La cour de récréation

C'est un lieu qui est fait pour se détendre. Vous avez le droit de vous amuser calmement ou discuter avec vos camarades tout en respectant les règles de sécurité et le règlement intérieur. Si vous faites n'importe quoi, si vous ne respectez pas les autres, si vous jouez de façon dangereuse, vous pourrez être puni. Les surveillants sont présents à chaque récréation et au moment de la demi-pension de façon à s'assurer que tout se passe bien. Si vous rencontrez un problème avec des élèves ou si vous ne vous sentez pas bien, il faut en parler de façon à ce que l'on puisse vous aider et faire en sorte que cela s'arrange.

# LES FONCTIONS DES DIFFÉRENTS PERSONNELS

## La Principale :

C'est la chef d'établissement. Elle est responsable du collège. Elle exerce des fonctions de direction, d'animation, d'organisation et de contrôle. Elle prend les décisions importantes. Elle préside les conseils de classe de ses niveaux, les conseils de discipline et les conseils d'administration.

## La Principale-Adjointe :

La Principale-Adjointe seconde la chef d'établissement. C'est elle qui est responsable de l'établissement lorsque la Principale est absent. Elle préside les conseils de classe de ses niveaux. Elle gère également les emplois du temps de tous les professeurs et des élèves.

## La secrétaire de Direction :

Elle est chargée de la gestion, de la réception et de la diffusion des informations administratives auprès de l'ensemble de la communauté éducative. Elle gère les absences des professeurs et les dossiers des élèves (inscriptions, certificats de scolarité...).

## La Gestionnaire :

Elle gère le budget du collège. Elle organise l'entretien et la sécurité des locaux et elle est responsable des agents de service. Elle gère également les dossiers des personnels.

## Le secrétaire d'Intendance :

Elle établit les feuilles de frais de la demi-pension et enregistre les paiements. Elle gère les dossiers de bourse et d'aides sociales (aides à la restauration et à la scolarité) des élèves. Elle reçoit les élèves externes qui mangent exceptionnellement à la cantine. Elle s'occupe des fournitures.



### L'Agent d'accueil :

L'agent d'accueil répond au téléphone et accueille les personnes extérieures du collège. Elle gère également la reprographie (photocopies pour les professeurs et la Vie Scolaire).

### Les Agents de service :

Ils s'occupent de l'entretien des locaux et du service de la restauration scolaire. L'ouvrier d'entretien effectue les réparations. Toutes ces personnes font en sorte que le collège soit propre et accueillant. Il est donc important de respecter leur travail. Sans eux, la vie au collège serait bien différente car ils assurent l'hygiène et l'entretien de l'établissement, ainsi que le service de restauration. Parmi ces agents, il y en a que vous devrez ménager si vous avez bon appétit : les Cuisiniers !!!

### La Conseillère Principale d'Éducation :

Elle assure le suivi individuel des élèves et rencontre les familles en cas de besoin. Elle assure un travail d'écoute. N'hésitez pas à la rencontrer si vous avez besoin d'aide. Elle garantit la sécurité des élèves et fait respecter le règlement intérieur. Elle contrôle les absences et punitions des élèves. Elle gère et anime l'équipe des surveillants. Elle s'occupe de la formation des délégués et participe à des projets. Elle travaille avec l'ensemble des personnels du collège (professeurs, infirmière, assistante sociale, conseillère d'orientation psychologue...).

### Les Surveillants :

Comme le nom l'indique, ils surveillent... les couloirs, la cour, la cantine, les entrées, les sorties. Ils ont en charge les heures de permanences et de retenues. Ils s'occupent également des absences, des autorisations de sortie et des punitions. Chaque classe a un surveillant comme référent.

### Les Enseignants :

Au collège, vous avez un professeur pour chaque discipline. Vous avez également un professeur principal qui est chargé d'assurer les relations entre les élèves, les autres professeurs, la C.P.E., l'administration et les parents. Il anime le conseil de classe. Vous pouvez vous adresser à lui si vous avez des questions à poser, des conseils à demander...

### La Professeure Documentaliste :

Elle exerce à la fois une fonction pédagogique en guidant les élèves dans leurs choix de lecture et les recherches documentaires et une fonction de gestion du C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information).

### L'Infirmière :

Elle s'occupe des élèves qui ne se sentent pas bien. Elle a aussi un rôle d'écoute et s'occupe de la prévention au niveau de la santé. Si vous avez mal quelque part ou si vous avez des problèmes de santé, vous pouvez aller la voir.

### Le Médecin Scolaire :

Elle s'assure de votre suivi médical.

### L'Assistante Sociale :

Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres et les aide à les résoudre. Elle est aussi là pour vous accueillir si vous avez besoin de parler de problèmes personnels. Tout comme l'infirmière, elle est tenue au secret professionnel. Cela veut dire qu'elle ne répète pas ce que vous lui dites, sauf dans un seul cas : si elle pense que vous êtes en danger. Elle fera donc en sorte de vous protéger.

### La Conseillère d'Orientation Psychologue :

Elle est spécialiste de l'orientation. Elle est là pour vous guider, vous conseiller et vous renseigner pour l'orientation. Elle peut vous aider à réfléchir et à faire des choix en ce qui concerne vos études.

# LA VIE AU COLLÈGE

- Les horaires

Le collège ouvre ses portes à 8h20, jusqu'à 18h, sauf le vendredi jusqu'à 17h30. Les cours ont lieu de 8h35 à 17h15, sauf le mercredi où il n'y a cours que le matin (de 8h35 à 12h40). Le jour de la rentrée votre professeur principal vous donnera votre emploi du temps et vous expliquera comment cela fonctionne. Il est fixé pour toute l'année et répartit les heures de cours de la semaine. Il faudra bien faire attention à la distinction entre les semaines A et B et les semestres 1 et 2.

- Le carnet de correspondance

Il vous sera remis le jour de la rentrée par votre professeur principal. Dès le 1<sup>er</sup> soir, vos parents le complèteront (numéros de téléphone, signatures, photo ...). Vous devez en prendre bien soin car il est très important. C'est un peu comme votre carte d'identité. Vous devez toujours l'avoir avec vous et le montrer chaque fois qu'un adulte vous le demande. De même, il est indispensable pour entrer et sortir du collège. Il sert à communiquer entre vos parents et les adultes du collège. Vous y notez aussi un certain nombre d'informations (les absences de professeurs, les modifications de cours, les sorties ...). C'est avec lui que vous vous rendez au bureau de la vie scolaire pour régler vos absences. Pour information, trois oublis de carnet entraînent une heure de retenue.



- Les absences et les retards

Les absences et retards doivent être exceptionnels. Lorsque vous êtes absent, vos parents doivent prévenir la Vie Scolaire dès le matin, par téléphone, via PRONOTE ou par mail ([vsannefrank@gmail.com](mailto:vsannefrank@gmail.com)). S'ils oublient, à vous de leur rappeler. Lorsque vous revenez au collège vous

devez absolument passer par la vie scolaire avant d'aller en cours pour présenter le billet d'absence que vos parents auront rempli et signé dans votre carnet de correspondance. Si vous êtes en retard, il sera notifié sur le logiciel PRONOTE. Pour information, trois retards entraînent une heure de retenue.

- Les règles de vie au collège, le règlement intérieur

Le collège est un lieu d'éducation, de formation et d'épanouissement personnel. C'est un lieu qui impose que chacun respecte les règles du « vivre ensemble » qui sont :

- le respect de soi (de son aspect, de son travail, de son comportement) ;
- le respect des autres (adultes comme élèves) ;
- le respect des biens communs (ne pas dégrader le matériel, en prendre soin, laisser les salles propres, jeter ses papiers à la poubelle ...).

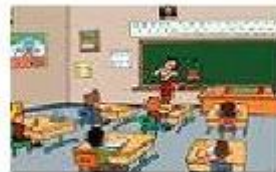
Toutes ces règles pour bien vivre ensemble et travailler dans de bonnes conditions sont écrites dans le règlement intérieur et dans la charte des règles de civilité. Le règlement intérieur indique la loi du collège. Vous devez donc le lire dès la rentrée pour savoir ce qui est interdit de façon à éviter les punitions et sanctions. En effet, si vous ne respectez pas le règlement intérieur, vous serez puni en fonction de la gravité de ce que vous avez fait. Cela peut aller jusqu'à l'exclusion définitive du collège.

- En dehors des cours

Durant le temps de la demi-pension, vous avez la possibilité d'aller au CDI. Vous devez alors vous inscrire sur la feuille prévue à cet effet dans le hall.

Lorsque vous avez un professeur absent, entre deux heures de cours, vous n'avez pas le droit de sortir du collège. Vous devez alors vous rendre dans la salle de permanence avec un surveillant. Si vous sortez du collège, vos parents seront immédiatement prévenus, ainsi que la police, et vous serez sanctionné car vous êtes sous la responsabilité de la chef d'établissement.

# LE TRAVAIL SCOLAIRE



- L'organisation de votre travail

Au collège, le travail n'est pas exactement le même qu'à l'école primaire. Vous allez découvrir de nouvelles choses qui vous demanderont des efforts importants en classe mais aussi à la maison, où vous aurez beaucoup plus de travail qu'en primaire. En fonction de votre emploi du temps, il faut que vous vous organisiez (apporter en classe toutes les affaires nécessaires, vous avancer dans votre travail ...). Dans votre agenda, vous noterez bien, à la fin de chaque cours, les devoirs que les professeurs vous donneront, les leçons à apprendre, les dates des contrôles ... Si vous n'avez pas eu le temps de tout noter ou si vous avez été absent, vous pourrez regarder sur PRONOTE ou même, demander à un camarade.



## Des conseils :

- Pour ne rien oublier, préparez votre sac la veille après avoir fait vos devoirs et appris vos leçons. Aidez-vous de votre emploi du temps. Pour être sûr, vous pouvez demander à vos parents de vérifier ;
- N'oubliez pas de faire vos devoirs et d'apprendre vos leçons tous les soirs. N'hésitez pas à vous avancer dans votre travail : n'attendez pas le dernier moment pour faire vos devoirs car vous risqueriez d'être rapidement dépassé par le « rythme du collégien » ;
- Allez régulièrement à « Devoirs Faits ». C'est un dispositif sans inscription. Des professeurs et / ou des surveillants vous accueilleront selon le planning affiché dans le hall.

- Si vous êtes absent, n'oubliez pas de rattraper tous les cours et de vous informer sur les devoirs à faire. Vous pouvez consulter PRONOTE ;
- Vos cahiers et classeurs doivent être bien tenus ;
- Participez en classe et n'hésitez pas à poser des questions au professeur si vous ne comprenez pas quelque chose.

- Les 3 conseils de classe



L'année scolaire est découpée en trois trimestres pendant lesquels vous avez régulièrement des contrôles et des notes. Chaque trimestre se termine par le conseil de classe qui a pour but d'étudier la vie du groupe classe, l'ambiance, la discipline, le travail et les résultats individuels mais aussi de la classe entière. Il est présidé par la Principale ou la Principale-Adjointe du collège et est animé par votre professeur principal. Les autres professeurs de votre classe, la C.P.E., les délégués de la classe et les représentants des parents d'élèves peuvent être également présents. La conseillère d'orientation psychologue peut aussi y assister (surtout en 3<sup>ème</sup> pour les questions d'orientation).

# LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE



Dans chaque classe, il y a deux délégués titulaires et deux suppléants (qui aident et remplacent les délégués titulaires en cas de besoin). En début d'année, vous êtes amené à voter pour les choisir. Tout le monde a le droit de se présenter. C'est un moment très important car ces délégués sont élus pour l'année entière pour représenter l'ensemble des élèves de la classe, notamment aux conseils de classe où ils seront présents.

La mission du délégué est :

- d'être un porte-parole qui représente et informe sa classe de toutes ses activités en tant qu'élève délégué ;
- d'être un interlocuteur auprès de la direction et des professeurs ;
- d'être à l'écoute des autres ;
- de faire le lien entre les professeurs et les élèves ;
- de contribuer à l'ambiance de travail ainsi qu'au respect du règlement intérieur.

Mais le délégué reste un élève comme un autre. Il a des droits mais aussi des devoirs. Il doit être loyal, responsable, prendre en considération les avis du groupe et non ses opinions personnelles. Enfin, il doit rester discret par rapport à certaines choses qui peuvent être dites en conseil de classe.

# CELA PEUT AUSSI ARRIVER !!!

Dans la vie de tous les jours au collège, vous rencontrerez peut-être des problèmes. Mais il existe toujours des solutions. Le plus important, c'est d'en parler et de ne pas rester seul avec vos soucis.

- Des problèmes dans votre travail



Si vous n'arrivez pas à suivre les cours, si vous avez des problèmes pour comprendre, il faut vite en parler à un adulte avec qui vous vous sentez en confiance (un professeur, un surveillant, la C.P.E. ...) pour éviter que la situation s'aggrave.

- Des difficultés personnelles

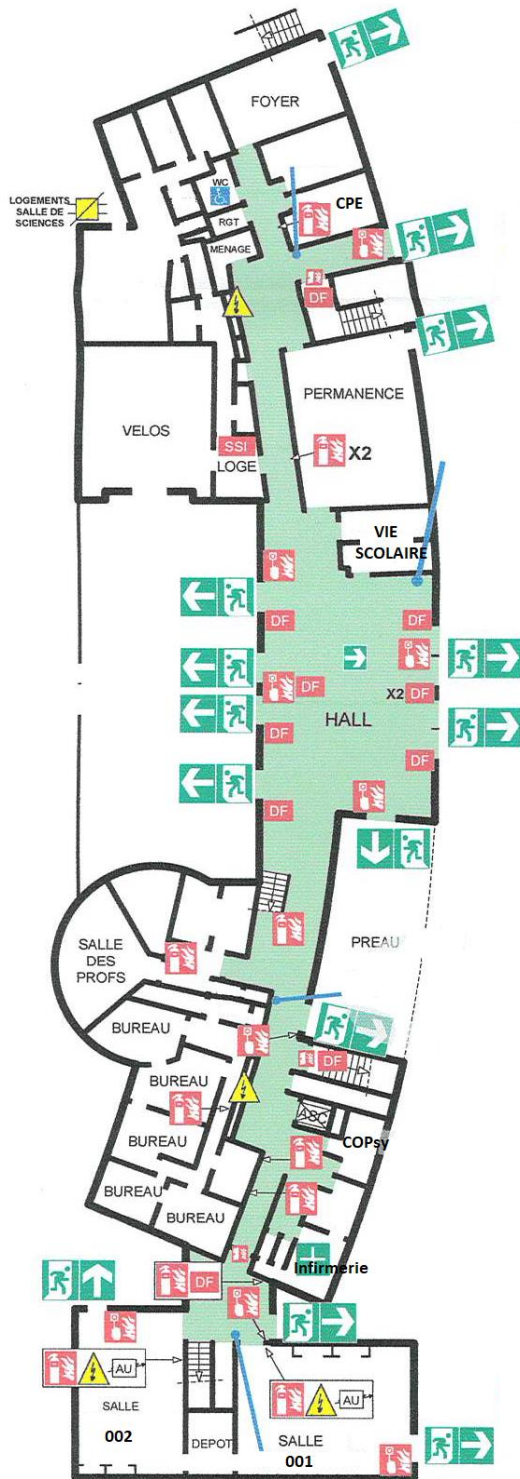
Dans votre vie personnelle, vous pouvez avoir des soucis. N'hésitez pas à en parler avec des adultes du collège qui pourront vous écouter, vous aider et vous conseiller.

- Des problèmes avec les autres élèves

Au collège, il se peut qu'un élève vous embête ou que vous voyiez un camarade se faire embêter. Il faut tout de suite en parler autour de vous, soit aux surveillants, à un professeur, à la C.P.E. ... ou encore, à vos parents, ou même, à un camarade si vous êtes trop timide car ces choses ne sont pas normales. Ce n'est pas parce que vous êtes parmi les plus jeunes que vous devez accepter de vivre de telles choses. Au collège, tout le monde doit se sentir bien.

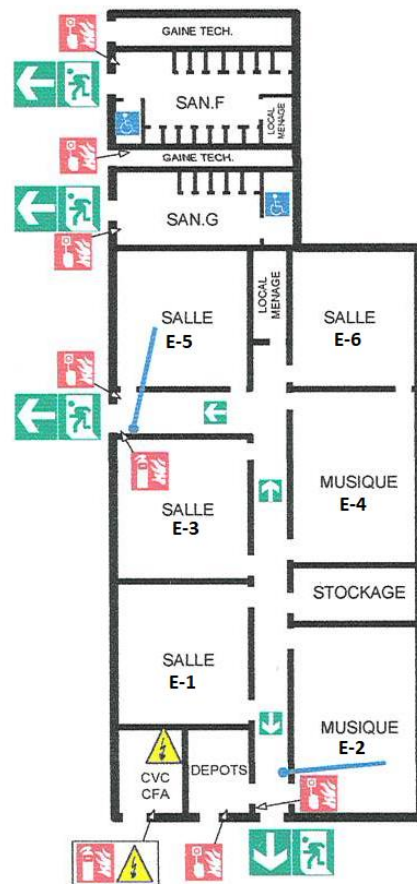
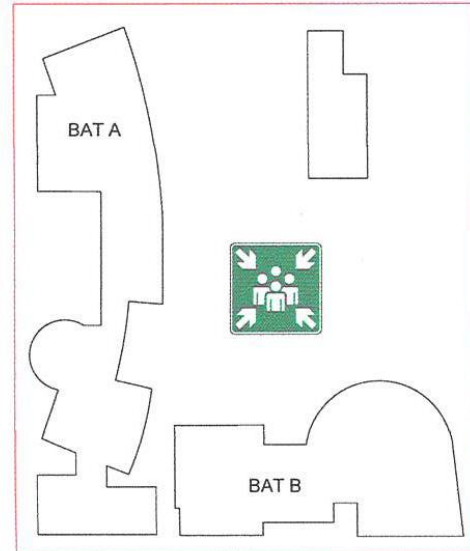


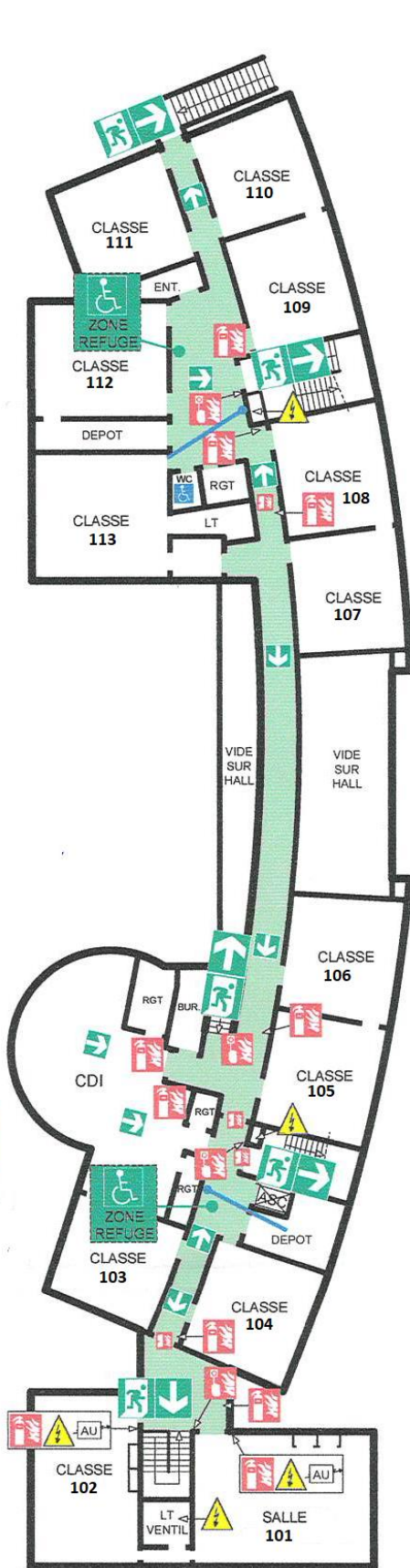
# LE PLAN DU COLLÈGE



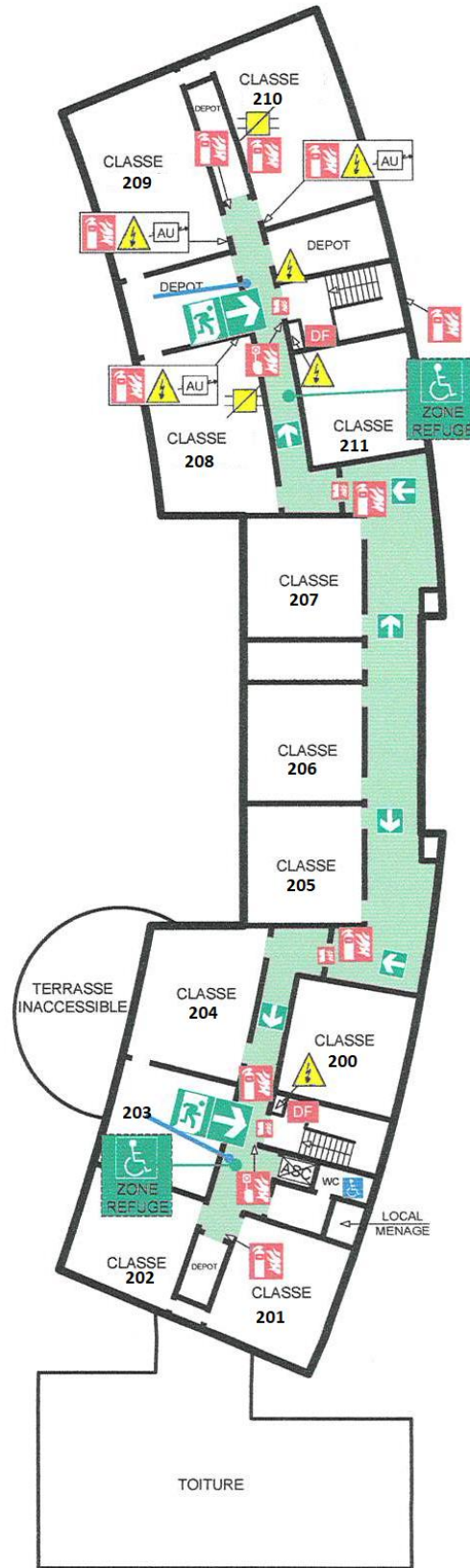
**REZ DE CHAUSSEE  
BATIMENT A**

## PLAN DE MASSE





**1ER ETAGE  
BATIMENT A**



**2EME ETAGE  
BATIMENT A**

INS



**TOUT LE MONDE  
VOUS ATTEND AU COLLÈGE**



**A BIENTÔT**